

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Code de diffusion CNW 01

**Un investissement de près de 5 millions de dollars**

## **LE MINISTRE YVES BOLDUC ANNONCE DIFFÉRENTES MESURES POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES SOINS DE SANTÉ DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE**

**Terrebonne, le 22 mars 2010** – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a annoncé aujourd'hui que l'accessibilité des services de santé, et en particulier des soins d'urgence, sera améliorée sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, et ce grâce à la mise en place de plusieurs mesures conçues pour libérer des lits de courte durée en milieu hospitalier. Pour ce faire des investissements en immobilisation de 3 554 000 \$, ainsi qu'une augmentation de 1 259 000 \$ des budgets annuels de fonctionnement ont été confirmés.

Comme l'a expliqué le ministre, « la région de Lanaudière vit une poussée démographique marquée, qui entraîne une forte pression sur les hôpitaux et leurs urgences. C'est à cet effet que nous travaillons sur différentes mesures qui doivent être mises en place dans la région et qui s'inscrivent dans l'ensemble des actions entreprises par notre gouvernement, dont l'aménagement de 72 places au Centre multivocationnel Claude-David ayant déjà été annoncé. C'est par des gestes concrets que nous pourrons accroître le volume d'activité dans les urgences, sans augmenter l'attente ».

Les principales mesures annoncées aujourd'hui visent l'ajout de lits dans la région. En effet, la nouvelle Maison Adhémar-Dion, à Terrebonne, dont la construction a été largement financée par la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, bénéficiera d'un budget annuel de 392 000 \$, pour l'ajout de sept nouveaux lits de soins palliatifs. Aussi, quatorze lits de post-hospitalisation seront ouverts au Centre multivocationnel Claude-David, à Repentigny, libérant du coup autant de lits à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur. Le budget annuel accordé à l'établissement pour cette amélioration de l'offre de service s'élève à 867 000 \$ par année.

L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière a également déposé un projet pour l'ajout de 161 lits de longue durée qui inclut le rapatriement de 112 lits de la région de Montréal et la création de 49 nouveaux lits. Ce projet impliquera, lorsque les lits seront disponibles, un budget de fonctionnement de 2 700 000 \$, accordé par le Ministère.

Par ailleurs des investissements de 3 554 000 \$ ont été confirmés afin de rénover différents services de soutien visant à accueillir un plus grand nombre de personnes en perte d'autonomie. Cette mise de fonds conjointe entre le Ministère et l'Agence permettra, en plus d'améliorer l'offre de service, de créer une trentaine d'emplois dans la région.

« Au-delà de ces projets, l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, les deux centres de santé et de services sociaux de la région et le Ministère poursuivent leurs travaux sur les besoins en lits de courte durée, ainsi que sur les différents scénarios permettant de répondre adéquatement aux besoins de la population, à l'urgence comme ailleurs dans l'hôpital. Mon gouvernement s'est engagé à fournir une plus grande accessibilité aux soins de santé dans toutes les régions du Québec et c'est ce que nous visons par des annonces structurantes comme celle d'aujourd'hui », a conclu le docteur Bolduc.

- 30 -

**Source :** Direction des communications  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

**Renseignements :** Karine Rivard  
Attachée de presse du ministre  
de la Santé et des Services sociaux  
418 266-7171



**M. Jean-François Foisy, Président-directeur général, de l'Agence de santé et des services sociaux de Lanaudière, Mme Doris Gagné, présidente du conseil d'administration du CSSS du Sud de Lanaudière, le ministre Yves Bolduc et M. Michel Bouffard, directeur général du CSSS du Sud de Lanaudière**